

AVIS DE MARCHE
Marché public de travaux de bâtiment

Section 1 : Identification de l'acheteur :

État – Ministère de la Justice – Secrétariat Général – Délégation Interrégionale du Grand-Est représenté par Madame la cheffe du département de l'immobilier de Nancy (20 boulevard de la Mothe)

SIRET : 120 010 038 001 29

L'établissement ne fait pas partie d'un groupement d'acheteurs

Section 2 : Communication

Les candidats intéressés peuvent télécharger le dossier de consultation sur le profil d'acheteur dénommé la 'Plate-forme des AChats de l'Etat' PLACE à l'adresse : (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous l'identifiant interne de la consultation «**DI_NCY_GEOLES_CA_NCY_TVX**»

L'intégralité des documents de consultation se trouve sur le profil d'acheteur

L'acheteur n'utilisera pas de moyens de communication non communément disponible

Nom du contact : M. Anthony FUHRMANN

Adresse e-mail du contact : anthony.fuhrmann@justice.gouv.fr

N° téléphone du contact : 06 75 65 53 76.

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.)

Technique d'achat : sans objet.

Date et heure limite de réception des plis : Le mardi 1^{er} septembre à 12 heures.

La présentation des offres par catalogue électronique est interdite.

Le nombre de candidat ne sera pas réduit.

L'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sans négociation, sur la base des offres initiales

L'acheteur exige la présentation de variante.

☒ Non

☐ Oui

Section 4 : Identification du marché

Nota ; Dans cette section le terme marché désigne l'opération Travaux

Intitulé de l'opération : Création de geôles à la Cour d'Appel de Nancy.

Type de marché : ☒ Travaux

Description succincte de l'opération : Marchés de travaux relatifs à la création de geôles à la Cour d'Appel de Nancy.

Lieu principal d'exécution de l'opération :

Durée prévisionnel de l'opération : 1 mois de préparation de chantier et 3 mois de travaux.

L'opération ne sera pas réalisée en tranches.

Section 5 : Lots

L'opération est allotie :

Lot n°1 : code CPV 45454100 : libellé : Maçonnerie – Pierre de taille – Gros Œuvre

Lot n°2 : code CPV 45454100 : libellé : Menuiserie – Peinture

Lot n°3 : code CPV 45454100 : libellé : Electricité CFO CFA

Lot n°4 : code CPV 45454100 : libellé : Plomberie CVC

Section 6 : Informations complémentaires

Visite :

Une visite facultative du site est prévue. Les modalités pratiques de ces visites sont définies dans le Règlement de la consultation

Conditions de participation et moyens de preuves acceptables

Pour chacun des lots, le candidat présentera une capacité économique et financière compatible avec le marché et des niveaux de qualifications professionnelles minimum suivants :

Désignation des lots		Qualifications
Lot N°1	Maçonnerie – Pierre de taille – Gros Œuvre	Qualibat 2194 (ou références équivalentes)
Lot N°2	Menuiserie - Peinture	Qualibat 4393 (ou références équivalentes)
Lot N°3	Electricité – CFO - CFA	QUALIFELEC MGTI – installations électriques en moyen et gros tertiaire (ou références équivalentes) ; QUALIFELEC CFMGTI2, domaine ST « Sécurité », pour les installations de sécurité incendie (ou références équivalentes) ; QUALIFELEC CFMGTI2, domaine SU « Sûreté », pour les installations de vidéosurveillance et de contrôle d'accès (ou références équivalentes) ; QUALIFELEC CFMGTI2, domaine RC « Réseaux de communications », pour les installations VDI, IP et téléphoniques (ou références équivalentes).
Lot N°4	Plomberie - CVC	Qualibat 5112 (ou références équivalentes) ; Qualibat 5312 (ou références équivalentes) ; Qualibat 5252 (ou références équivalentes).

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par la fourniture des certificats de qualification susmentionnés ou par tout moyen de preuve équivalent tel qu'une liste de travaux, en cours d'exécution ou exécutés au cours des cinq dernières années (date de réception postérieure - année de dépôt de l'offre – 5 ans).

Clause environnementale

Le marché comporte une clause environnementale.